



**Compte-rendu REUNION AVEC LA DIRECTION du 21/03/2017**

***Evolution des structures sur METZ ou comment réduire les surfaces et les volumes :un programme ambitieux !***

FO-DGFIP a participé à la réunion organisée par la Direction hier le 21/03/2017, pour faire un point d'étape sur les RESTRUCTURATIONS des services de la résidence de Metz.

**I – CALENDRIER DES TRAVAUX SUR METZ.**

La chronologie est la suivante :

- lancement de l'appel d'offre « maître d'œuvre » le 13/02/2017 (4 semaines.)
- **Rétro-planning** d'avril et mai (6 semaines) – **Étude** du maître d'œuvre selon le cahier des charges défini ;
- **Validation de la proposition du maître d'œuvre** : fin mai 2017 ;
- **Publication des appels d'offres « entreprises prestataires par lots »** en juin 2017 ;
- **Début des travaux** : dernière semaine de juillet 2017 ;
- Installation des 2 SIP et du SIE au 01/01/2018.
- **Fin des travaux** : 31/01/2018.

La Direction devra composer avec des échéances incontournables :

- ➔ Installation du SDE (Service Départemental de l'Enregistrement) au 01/09/2017 (les travaux devant être réalisés en juillet et août 2017) .
- ➔ Installation de la brigade patrimoniale de la Dircofi au 01/09/2017.
- ➔ Travaux à réaliser dans les espaces Accueil à la Cité administrative (pour le SIE de Metz et le PRS) et pour les 2 SIP de la Rue des Clercs.
- ➔ Travaux sur la sécurité et l'accessibilité rue des Clercs..

Dans le cahier des charges du maître d'œuvre, il a été inséré 3 contraintes :

- Faire en sorte que ce soit le moins perturbant pour les agents,
- les déménagements temporaires le plus près possible de l'ancien poste de travail
- gérer au mieux les contraintes métiers notamment en termes d'accueil et des pics d'affluence dans les services.

Dans ce cadre, il est prévu d'anticiper le transfert de la BCR dans les locaux rue des Clercs au mois de juin-juillet 2017, de façon à libérer leurs bureaux de la cité administrative et de disposer de bureaux « tampon » pour commencer les travaux du SIE. S'agissant de la Rue des Clercs, il est envisagé de densifier les plateaux de travail temporairement, pendant la durée des travaux et d'isoler des demi- étages pour servir de zones relais.

**FO a demandé à la direction de revoir la situation du PRS** : le service PROCOL devant être amené à déménager deux fois : une première fois dans une zone tampon au 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> étage du Pôle fiscal rue des Clercs avant le transfert définitif à la Cité administrative.

## **II- PLANS**

Ils sont sans changement depuis le dernier CTL.(ils seront refaits pour la rue des Clercs, car non actualisés des dernières restructurations !)

Que ce soit rue des Clercs ou à la Cité administrative, il y aura des portes sécurisées.

## **III- SUJETS TRANSVERSES :**

### **- Documentation-Archivage**

La note DG du 29/07/2016 rappelle les consignes en matière d'archivage et de documentation.

A cet effet, un groupe de travail a été diligenté début 2017 suivi de plusieurs réunions (18/01 et 02/02) par service en vue de faire un état des lieux et de pratiquer une politique d'archivage homogène sur le département par service (SIP- SIE- Domaine- CSB-PCR) en intégrant les consignes à respecter pour le transfert de documents aux Archives départementales.

Ces groupes de travail s'inscrivent également dans la réduction de la documentation « Papier » avant le déménagement des services.

### **-Groupes de travail transverses**

Une réunion préparatoire est programmée vendredi 24/03/2017 avec les chefs de Pôle, le service BIL en vue d'identifier les problèmes communs (téléphonie-parking,...). Chaque sujet sera pris en charge par un pilote. Seront associés à ce GT, l'ergonome, le médecin de prévention puis les gestionnaires des 2 sites rue des Clercs et cité administrative.

## **IV- GROUPES DE TRAVAIL METIERS -SPHERE FISCALE**

**- SIE-** Trois réunions ont déjà eu lieu, la 4<sup>e</sup> est prévue le 28/03/2017. Il s'agit de définir les équipes de travail, leur calibrage et de prévoir l'organisation. Faute de responsable identifié du nouveau SIE de METZ en amont de l'installation, le schéma d'organisation adopté est celui existant dans les 4 SIE actuels à savoir : Caisse-Compta IFU-Recouvrement . Toutefois, le nouveau responsable pourra faire évoluer cette structure à l'horizon 2019 vers une organisation dite « intégrée » après stabilisation des missions actuelles et leur évolution en fonction de la législation (prélèvement à la source).

**-SDE :** Les 3 réunions ont abordé l'installation des agents, l'accueil du public, le paiement par carte bancaire et la gestion du stock des déclarations à saisir dans MOREA avant le 31/12/2017 par les équipes actuelles. Deux points se posent encore à ce jour : l'un sur la formation professionnelle (la note DG est attendue) et l'autre sur l'organisation du service avec le nouvel applicatif FIDJI-E. Une visite à Mulhouse, service expérimentateur est prévue.(Décidément le modèle Alsacien nous tient !)

**-SIP :** Un Groupe de travail a eu lieu sur la réorganisation du SIP suivi d'un sous groupe sur l'accueil. Une réflexion s'est engagée sur l'accueil pluriel (accueil physique, téléphonique et courriel) permettant de diversifier les travaux du service accueil.

Une 4<sup>e</sup> réunion avec les chefs de service et leurs adjoints s'est tenue début mars sur le positionnement du cadre A dans le SIP et l'organisation du SIP fusionné. Une réflexion est menée sur l'association d'un agent recouvrement à l'équipe « assiette » et sur le maintien de la partie « contrôle ».Les perspectives du CSP peuvent de fait évoluer en raison de la mise en place des nouveaux seuils de télédéclaration des 2042 par internet et par le prélèvement à la source en 2018, impactant la partie « recouvrement de l'impôt ».

Début juin, un nouveau GT est prévu avec les chefs de service puis un autre fin juin, avec les agents, avant un CTL fin septembre 2017 sur les nouveaux services SIP et SIE de Metz..